

# Projet éducatif 2022-2025

Association Familles Rurales du Haut- Couserans



Route du Col de Port, 09320 Massat

Tél. 06 44 14 20 99

[coordo@familles-rurales-haut-couserans.fr](mailto:coordo@familles-rurales-haut-couserans.fr)

[www.familles-rurales-haut-couserans.fr](http://www.familles-rurales-haut-couserans.fr)

Siret : 332 813 070 00015

## Edito

Mouvement Familial et d'Education Populaire,  
« Familles Rurales » rassemble des femmes et des hommes qui s'engagent au quotidien  
pour défendre les intérêts des familles et des territoires.

L'Association Familles Rurales (A.F.R) du Haut-Couserans **a été créée en avril 1983** sous l'impulsion d'un groupe de parent des cantons d'Oust et de Massat pour offrir aux enfants la joie de retrouver d'autres petits, et aux parents la possibilité de se libérer ponctuellement.

Le premier projet de l'association fut la mise en place d'un service d'accueil de jeunes enfants. Une fois pérennisé, l'association a alors eu du temps et de l'énergie pour créer d'autres services pour améliorer la vie des familles :

- Structure d'accueil de jeunes enfants en 1985 ;
- Création du service accueil de loisirs sans hébergement en 1997 (A.L.S.H.) ;
- Fonctionnement d'un atelier peinture durant quelques années ;
- Investissement de l'association dans le cinéma itinérant ;
- Point alimentaire d'urgence pendant un temps ;
- Création, à la demande de la DDASS, du poste ELI en 1998 se transformant en poste d'Agent Local d'Insertion ; mission achevée en mars 2015 ;
- Mise en place d'un Espace de Vie Sociale (E.V.S) en 2011 ;
- Ouverture d'un secteur jeunesse, nommé la « maison des jeunes » en 2010 ;
- Mise en place, suite au diagnostic fait par la communauté des communes du bassin de vie de Massat, un projet éducatif et social local en 2011.  
Aujourd'hui ce projet éducatif de territoire (PEDT) est renouvelé tous les 4 ans, sous la compétence de la Communauté de Communes Couserans Pyrénées (C.C.C.P) et la coordinatrice des politiques éducatives locales du Haut- Couserans en assure le suivi et la mise en œuvre.
- En septembre 2019, en concertation avec la C.C.C.P., l'AFR reprend la mise en place des accueils périscolaires sur les Ecoles de Biert et Massat.
- En 2019 l'AFR reçoit l'agrément JEP (jeunesse éducation populaire).

### Le sens d'un projet éducatif

Le projet éducatif articule et coordonne la politique éducative de l'association. Chaque équipe s'en saisit ensuite pour construire le projet pédagogique de son secteur.

Cette réflexion éducative permet d'amener une cohérence et une orientation commune pour les directeurs et autres salariés agissant au sein des différents secteurs de l'association.

Ce projet éducatif est pensé par des parents bénévoles, membres et représentants de l'association familles rurales du Haut-Couserans. Il est écrit en fonction des réalités locales.

Et a comme objectifs principaux :- être en cohérence avec les habitants du bassin de vie de Massat  
- pouvoir répondre aux besoins des familles

## Présentation générale

**L'association familles rurales du Haut Couserans est une association loi 1901.**

### L'association gère à ce jour:

- Un Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) 0-5 ans ;
- Un accueil périscolaire : Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole (ALAE) sur les écoles de Biert et Massat (RPI accueillant les enfants de Biert, Massat, Bousenac et Le Port), de la maternelle au CM2
- Un Accueil de Loisirs Sans Hébergement (A.L.S.H) 5-11 ans ;
- Un secteur jeunesse, nommé « Secteur Jeunesse du Haut- Couserans » 11-25 ans ;
- Un Espace de Vie Sociale (E.V.S.) pour tout public ;
- La coordination des Politiques Educatives Locales (P.E.L.) du Haut-Couserans ;

### Le conseil d'administration :

Il porte la responsabilité du fonctionnement de l'association.

Pour cela l'association se doit :

- **D'accueillir, d'accompagner, d'outiller** les personnes dans l'exercice de leurs fonctions bénévoles ;
- Miser sur la **complémentarité entre bénévolat, volontariat et salariat.**

### Les différents secteurs :

- **L'E.A.J.E : Etablissement d'Accueil Jeunes Enfants.**

L'agrément, donné par les services de PMI, permet à la structure **d'accueillir 16 enfants**. L'accueil est assuré toute l'année (hors vacances de Noël), **du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30. (8h sur demande)**

**L'association a comme priorité d'accueillir tous les enfants sans discrimination raciale ou sociale et dans le respect de chacun.**

Notre mode d'accueil vise à favoriser le développement complet de l'enfant : développement physique, affectif, cognitif, émotionnel et social ainsi que l'acquisition du langage.

L'accueil des enfants est organisé pour permettre à chacun de se sentir « chez soi », tout en apprenant les rudiments de la vie collective.

La socialisation est notre premier objectif, pour permettre à l'enfant qui vit parfois isolé de s'adapter à une petite collectivité avant de démarrer la vie scolaire.

Le respect des rythmes de chacun, des besoins de chacun permet un apprentissage « en douceur » des règles de « vie sociale ».

Tout en favorisant la tolérance, la reconnaissance de la diversité nous désirons permettre à l'enfant de grandir en harmonie avec l'éducation reçue dans la famille.

Le projet éducatif et pédagogique est écrit par une équipe professionnelle qualifiée.

➤ **L'ALAE (accueil de loisirs associé à l'école) - périscolaire :**

L'ALAE est déclaré auprès de la DDCSPP depuis 2020, et conventionné avec la CAF depuis 2022.

A ce jour, 111 enfants (de la maternelle au CM2) bénéficient de ce service sur le RPI Biert-Massat.

L'accueil de loisirs associé à l'école est la prise en charge périscolaire des enfants. Ces temps périscolaire favorisent une continuité pédagogique avec l'école, et le lien avec les parents.

Il fonctionne au sein de l'école sur trois temps : avant pendant et après l'école. Le jeudi après-midi s'organise par voie de dérogation du décret Hamon en convention avec l'Education Nationale ; proposant la réalisation de parcours éducatifs. Les animateurs de l'ALAE construisent le programme des activités pédagogiques et ludiques (sous forme d'ateliers) lors des parcours éducatifs.

Ces temps permettent au-delà du fait de répondre aux besoins des familles en terme de mode de garde, de proposer un panel d'activités pédagogiques de loisirs, sportives, artistiques, culturelles, citoyennes...aux enfants selon leur rythme et leur âge.

Les objectifs principaux de l'ALAE sont d'accueillir, d'accompagner et de proposer des activités ludiques aux enfants sur les temps périscolaire afin de favoriser leur développement et leur autonomie au sein d'un groupe.

➤ **L'A.L.S.H : Accueil de loisirs sans hébergement.**

La structure est déclarée auprès du Ministère de Jeunesse et Sports, elle peut **accueillir 24 enfants**.

L'accueil de loisirs est un lieu de découverte ouvert durant les vacances scolaire ou chaque enfant vient expérimenter jouer et cultiver sa curiosité dans le respect des autres et du groupe.

L'accueil de loisirs de Massat accueille les enfants de 5 à 11 ans révolu durant les vacances scolaires (hors vacances de Noël) du lundi au vendredi de 8h30 à 18h.

L'équipe est composée d'un directeur, d'une animatrice et d'un animateur en renfort selon les périodes de fréquentation.

Il est possible de venir à l'accueil pour une demi-journée ou pour la journée complète. Le repas et le goûter de l'enfant sont pris en charge dans l'inscription.

L'accueil se déroule dans la salle multi-activités de l'école de Massat où l'équipe d'animation y aménage différents espaces. L'enfant est libre de les utiliser dans le respect du groupe et du lieu,

l'objectif étant qu'il devienne acteur de sa journée et développe son autonomie avec l'aide de l'équipe. L'apprentissage de la collectivité est également un point majeur de l'accueil de loisirs. Plusieurs temps de groupe sont proposés tout au long de la journée à travers des activités créatives, sportives, culinaires, etc. Il y a aussi des temps de paroles et d'échanges participant au développement du vivre ensemble. À chaque vacances des sorties à l'extérieur sont proposées aux enfants ainsi que des petits séjours estivaux.

**Des passerelles** se créent entre l'E.A.J.E, le secteur jeunesse et l'ALAE.

Suite à un diagnostic fait auprès des familles du territoire, l'ouverture d'un alsh les mercredis après midi est en construction pour débuter en janvier 2023.

➤ **Le secteur jeunesse :**

Le secteur jeunesse accueille les adolescents à partir de 11 ans jusqu'à 25ans (de 7 à 14 jeunes pour les sorties) et jusqu'à 24 jeunes dans le local, les mercredis et samedis après-midi (de 14h à 18h) hors vacances scolaires et du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires (hors vacances de fin d'année) de 9h à 18h, à la salle des Montels du bas (école de Massat).

Le secteur jeunesse est mobile il se déplace et va à la rencontre des jeunes du canton (Biert, Massat, Boussenac et Le Port).

L'équipe est composée d'un directeur et de deux animateurs jeunesse (un avec un profil prévention des addictions, réductions des risques et un avec un profil sportif).

Les objectifs principaux du secteur jeunesse sont :

- d'accueillir et d'accompagner les jeunes dans leurs loisirs (l'accès aux loisirs pour tous), leurs projets (les rendre acteurs) afin de
- les aider à grandir en s'appuyant sur les valeurs de l'éducation populaire.

Le secteur jeunesse est un lieu d'écoute, de partage et de détente qui propose des activités de loisirs, sportives, artistiques, créatives, numériques, etc. ainsi que de l'accompagnement de projet : séjours, sorties, visites, ateliers, chantiers jeunes...

➤ **L'espace de vie sociale (E.V.S) des vallées de Massat :**

Coordination et animation de l'espace de vie sociale.

Le projet social de l'espace de vie sociale est élaboré dans le cadre d'une démarche participative associant bénévoles, adhérent·e·s et usagers-habitants.

L'Espace de vie sociale est un lieu de proximité et développe des actions collectives permettant le renforcement des liens sociaux et familiaux, les solidarités de voisinage, la coordination des initiatives favorisant la vie collective et la prise de responsabilité des usagers.

Les objectifs

L'Espace de vie sociale a pour **objectifs** :

- la socialisation des personnes, pour lutter contre l'isolement ;
- le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire, pour favoriser le « mieux vivre ensemble » ;
- la prise de responsabilité des usagers et le soutien à la citoyenneté de proximité, pour développer les compétences des personnes et les impliquer dans la vie sociale.

## Les actions

L'Espace de vie sociale développe des **actions** :

- à visée collective privilégiant une dynamique locale ;
- adaptées aux besoins du territoire, diversifiées, intergénérationnelles, ouvertes à tous ;
- menées tout au long de l'année ;
- suscitant la prise d'initiative et la participation des habitants.

Parmi les actions portées par l'espace de vie sociale des vallées de Massat, il y a **les actions d'animation dynamique de soutien à la vie locale** : accompagnement de projets locaux, soutien à plusieurs événements locaux et la participation au rayonnement de la vie associative.

Et il y a **les actions structurantes**, celles qui sont nées au sein de l'EVS et qui grandissent avec lui.

Parmi ces actions, il y a le :

- le Journal d'ici,
- les Jardins partagés,
- le Fil des aînés,
- les P'tits moments famille, un espace d'échanges et de partage en famille,
- le Café des parents,
- la Foire des associations et des loisirs,
- la co-organisation du Festival P'tits mômes,
- et le volet communication avec l'animation d'un site web contenant les informations locales et des ressources en ligne.

### ➤ **Coordination des politiques éducatives locales (PEL) et de l'A.F.R du Haut-Couserans.**

Le·a coordinateur·rice PEL est un facilitateur·trice, un médiateur·rice sur son territoire en termes de politiques éducatives locales. Il·elle permet de réunir autour de la table tous les acteurs éducatifs locaux (élus, instituteurs, ATSEM, parents, animateurs, associations partenaires...), de créer du lien, dans un même but le bien être des enfants sur leur territoire.

Les missions du·de la coordinateur·rice PEL se déclinent en différents objectifs :

- Accompagner la réalisation et le suivi d'actions dans le cadre des objectifs du PEDT (projet éducatif de territoire),
- Mettre en synergie les acteurs éducatifs du territoire, aider à la définition d'un projet éducatif local, en organisant des comités de suivi pour la coopération éducative et sociale (COSCOES),
- Participer au réseau départemental des coordinateurs PEL, lien entre les différents territoires,
- Développer et poursuivre les relations institutionnelles, associatives et partenariales,
- Aider les élus au travers de conseils techniques,
- Coordonner les activités des établissements et services petite enfance, enfance, jeunesse et éducation.

Sur chaque secteur un projet pédagogique, éducatif est écrit, construit et un bilan est dressé en fin de chaque période par la(e) responsable de l'accueil, secteur.

## Intentions éducatives

L'association se donne comme finalité l'épanouissement des personnes, la promotion des familles et le développement de leur milieu de vie. Elle agit dans un esprit permanent d'ouverture et d'accueil à toutes et tous dans le respect des différences, notamment en intégrant toutes les générations.

Faisant appel à la participation, à la solidarité, à la responsabilité et à l'engagement des habitants, l'association entend promouvoir un environnement qui leur soit favorable.

### *La famille, le cœur du projet.*

- ❖ Tisser des liens de confiance et de proximité, être à l'écoute de l'évolution des besoins des familles ;
- ❖ Susciter la participation et l'implication des familles pour imaginer et coproduire des réponses à leurs propres besoins ;
- ❖ Lutter contre l'éloignement et l'isolement par l'entraide entre les générations et les familles.

### *Le milieu rural, un espace de vie.*

- ❖ Développer des structures d'accueil pour les enfants, les jeunes et jeunes adultes ; des activités culturelles, de loisirs et d'accompagnement à la citoyenneté, au développement de leur projet. Favorisant le lien social et intergénérationnel, tout en tenant compte des particularités du territoire.

### *L'association, une famille élargie.*

- ❖ Favoriser l'engagement et l'initiative citoyenne,
- ❖ Soutenir la vie associative.
- ❖ Permettre à chacun de valoriser ses savoir-faire, découvrir ses compétences et les mettre au service de la collectivité.
- ❖ Vivre en harmonie et agir ensemble.

L'association est un espace privilégié où, en dehors de la famille, d'autres liens peuvent être tissés. La famille, l'action collective et la vie associative valorisent le goût de l'initiative, de l'engagement et de la prise de responsabilité.

L'association accompagne l'enfant, le jeune et jeune adulte à chaque étape de la vie en s'appuyant sur les valeurs de l'éducation populaire.